# FICHE DE CONSEILS SUR LES MÉDIAS

La fiche de conseils sur les médias guide les bénévoles quant à la meilleure façon de répondre aux demandes de renseignements des médias. Avant le dénombrement, vous devrez fournir tous les efforts possibles pour mobiliser les médias de votre collectivité. Afin de protéger les renseignements personnels des participants au sondage, veuillez demander aux médias d’éviter d’interroger les équipes de bénévoles, en particulier les bénévoles travaillant dans la rue. Au cours de leur formation, indiquez aux bénévoles comment réagir si les médias les abordent. La fiche de conseils sur les médias devra être incluse dans votre trousse de formation destinée aux bénévoles.

# FICHE DE CONSEILS SUR LES MÉDIAS

## Pourquoi réalisons-nous le sondage?

Le dénombrement **[INSÉRER LE NOM DU DÉNOMBREMENT]** est un sondage **[INSÉRER LA FRÉQUENCE P. EX. ANNUEL, BIANNUEL, OU NOUVEAU]**. Les renseignements recueillis ce soir seront utilisés par **<organisme/municipalité>** pour planifier des programmes et des services adaptés aux personnes faisant face à des problèmes de logement ou d’itinérance. Des données anonymes seront partagées à l’échelle provinciale, territoriale et nationale afin de mieux comprendre l’itinérance au Canada.

Aucun nom ou identificateur personnel n’est inclus dans le dénombrement et les renseignements recueillis sont compilés et publiés ensemble. Le **[INSÉRER LE NOM DU DÉNOMBREMENT]** est géré par **[INSÉRER LE NOM DE L’ORGANISME RESPONSABLE]** et est effectué en collaboration avec un éventail de partenaires, dont **[INSÉRER LES PARTENAIRES CLÉS].** Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur **[INSÉRER LE SITE WEB DU DÉNOMBREMENT].**

## Que faire en cas de présence des médias :

Afin d’assurer la cohérence avec les messages et de veiller à l’exactitude de l’information, nous demandons aux bénévoles de ne pas commenter le dénombrement ponctuel, sauf pour raconter leur expérience personnelle.

NE commentez PAS le dénombrement dans son ensemble, le processus, la façon dont le sondage progresse ou quelque élément que ce soit lié au sondage ou aux personnes que vous interrogez.

Nous demandons aux médias de respecter la vie privée des gens. Ils seront tenus informés des résultats du sondage et de ce qu’ils signifient pour **[INSÉRER LE NOM DE LA COLLECTIVITÉ].**

Veuillez adresser vos demandes de renseignements à :

**[INSÉRER LES NOMS ET COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES DE L’INFORMATION AUX MÉDIAS]**

## Que puis-je publier sur les médias sociaux?

Bien que nous souhaitions vous encourager à partager vos expériences personnelles, nous devons préserver l’intégrité du dénombrement ponctuel et protéger les renseignements personnels des personnes que vous rencontrez, y compris ceux des participants au sondage et d’autres bénévoles.

Lorsque vous communiquez au sujet du dénombrement, vous pouvez utiliser le mot-clé # **[INSÉRER LE MOT-CLÉ, P. EX. #WinnipegPiT ou #YYZcount].**

Ne publiez pas de photos :

* d’une personne à l’exception de vous-même ou d’amis et de membres de votre famille dont vous avez obtenu le consentement (assurez-vous que personne ne figure en arrière-plan)
* qui permettent d’identifier des campements, des abris ou des bâtiments (même des lieux publics)
* des documents du sondage
* si vous trouvez un immeuble ou un site intéressant (sans lien avec l’itinérance), veuillez attendre que le dénombrement soit **terminé** pour publier l’image. Nous ne voulons pas faire connaître activement où se trouvent les bénévoles et les participants au sondage du dénombrement ponctuel.